



Edito

Par Benoît Collard, secrétaire général

Pour atteindre la symbiose entre les différents organismes vivants de notre territoire, le chemin sera long, sinueux et rempli d'embûches.

En effet obtenir cette association biologique durable et réciproque entre l'homme et les organismes vivants, qui sont souvent classés en deux catégories auxiliaires ou parasites (*le classement n'étant pas identique pour tous*), nous pose une question fondamentale sur notre mode de vie, nos pratiques agricoles, nos modes de consommation

et nos comportements.

Alors me direz vous le défi est trop grand pour nous être humain, maillon faible de l'écosystème terrestre.

Et bien non tout défi doit être relevé et pour ce faire, on prend son bâton de pèlerin pour sillonner le territoire, rencontrer les intervenants, exemple avec RTE (*Réseau de Transport d'Electricité*) pour l'aménagement des bases de poteaux électriques d'une nouvelle ligne, les habitants à travers un stand à la foire de Châlons, monter des microprojets collectifs, qu'ils soient pédagogiques comme par exemple la parcelle de démonstration à Berru ou très concrètes avec l'aménagement collectif sur Vaudesincourt, innovants avec la gestion des bordures de chemins, existants avec AGRIFAUNE et l'aménagements de la plaine pour la petite faune.

Toutes ces réflexions mises en place sur le terrain se font avec comme objectifs de mieux faire cohabiter l'Homme, les auxiliaires des cultures, les pollinisateurs, les oiseaux, la faune de nos plaines et bois, dans un respect mutuel de biodiversité et durabilité retrouvée.

Tous les partenaires de SYMBIOSE œuvrent dans ce sens avec leur expérience, leurs moyens, et c'est à travers tous nos échanges que nous avançons et construisons les paysages et la biodiversité de demain.

Actualité de l'association

Symbiose rencontre RTE

Les membres du comité directeur ont rencontré une délégation de RTE (Réseau de Transport d'Electricité) le 3 août 2012 au sujet du doublement de ligne électrique entre Charleville-Mézières et Reims. RTE sollicite l'association pour la mise en place d'aménagement favorable à la biodiversité sous les pylônes de cette nouvelle ligne et aux abords des postes électriques. A la suite de cette rencontre, un comité opérationnel a été créé réunissant des membres de l'association et de RTE pour travailler sur les différents aménagements envisageables. La

première réunion de ce comité opérationnel est prévue pour le 20 novembre.

Symbiose s'expose à la Foire de Châlons

L'association Symbiose était présente cette année à la Foire de Châlons, le jeudi 6 septembre sur le stand de la Ferme. Cette journée de présence à la Foire a permis de faire connaître Symbiose auprès du grand public et des agriculteurs. Retrouver l'article de la Marne Agricole en cliquant sur le lien suivant : <http://www.la-marne-agricole.com/actualites/environnement-symbiose-explique-sa-dynamique&fldSearch=:SMO02BZ6.html>.



Expérimentation sur le non-broyage des bords de chemin

Dans le cadre de l'association Symbiose, Jérémy Miroir, botaniste chargé scientifique, a mené une expérimentation avec des agriculteurs volontaires et Acolyance sur le non-broyage des bords de chemin afin de mesurer l'impact sur la biodiversité de cette gestion différenciée. Le ressenti des agriculteurs ayant participé à l'opération est plutôt positif. Le non-broyage des bords de chemin permet de préserver les niches de faunes sauvages ainsi que le développement d'insectes auxiliaires ou pollinisateurs. Les membres de l'association vont travailler sur des documents de vulgarisation qui permettront de développer cette pratique auprès d'un maximum d'agriculteurs de la région.

Réunions terrain à Pontfaverger et Beine-Nauroy

L'association Symbiose a organisé deux réunions sur le terrain à destination des agriculteurs, des propriétaires ruraux, des détenteurs de plans de chasse et des élus du territoire de Symbiose à Pontfaverger le 27 septembre et le 4 octobre à Beine-Nauroy. Même si il y a eu peu d'affluence, ces réunions ont permis de mieux faire connaître l'association auprès des acteurs du terrain et de présenter les différents types d'aménagement que propose l'association en faveur de la biodiversité.



Symbiose accueille deux stagiaires

Tiffany Kolkes et Mathieu Artisson, tous les deux étudiants en licence professionnelle agro-ressources et environnement, vont intégrer l'association Symbiose pour un stage du 13 novembre 2012 à fin février 2013 à raison d'une journée par semaine. Le projet de leur stage porte sur la réalisation d'une enquête auprès d'agriculteur, de viticulteur, d'élus, de chasseurs et d'habitants de deux communes du territoire. L'objectif de cette enquête est de connaître l'intérêt pour la biodiversité des utilisateurs du territoire et de proposer un plan d'actions.

La biodiversité en Champagne-Ardenne

Une rubrique pour mieux comprendre et connaître la biodiversité de notre territoire.

Porter un autre regard sur les problématiques propres aux plaines de

grandes cultures (Partie n°1)

Appréhender les causes et les effets d'une régression notable de la biodiversité au sein des espaces cultivés est très complexe et ne peut se faire efficacement qu'en étudiant globalement le territoire concerné, son histoire, son cadre écologique et socio-économique. Ainsi, dans la lettre d'information n°1 de juillet 2011, nous vous avons présenté l'évolution de la couverture végétale en Champagne crayeuse durant les périodes historiques. Si il est admis que la Champagne crayeuse constitue l'une des régions



naturelles ayant subi les bouleversements écologiques les plus significatifs du XXème siècle et que sa situation actuelle est en grande partie le résultat de cette histoire mouvementée, il est important d'examiner plus précisément ce qui actuellement caractérise le contexte des plaines de Champagne.

Origines des facteurs d'évolution récents

L'objectif de production performante de denrées alimentaires, initié dès le début des années 50, s'est progressivement amplifié et a été l'un des moteurs de l'évolution contemporaine des plaines de Champagne. Par ailleurs, dès la fin des années 60, l'évolution des pratiques, les progrès techniques et agronomiques ainsi que la restructuration des exploitations agricoles, suite à la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune et aux conjonctures économiques fluctuantes, ont favorisé la création de grandes unités paysagères homogènes. Dès lors les plaines cultivées, vastes espaces ouverts, bien que notablement moins accueillantes que les anciens savarts, sont progressivement devenues des sites de nidification pour un certain nombre d'espèces qui y ont trouvé un milieu de substitution à leurs habitats originels (steppes, prairies, ...). C'est par exemple le cas, chez les oiseaux, des Busards cendré et Saint-Martin et de passereaux tels que la Bergeronnette printanière, le Bruant proyer ou l'Alouette des champs. Toutefois, compte tenu des conditions particulièrement sélectives qui s'appliquent au sein des espaces cultivés, leur capacité d'accueil d'espèces animales et végétales est relativement limitée. A cet égard, les progrès techniques et agronomiques n'ont pas été sans incidence sur les espèces inféodées aux grandes cultures. Ainsi, les parcelles cultivées hébergent généralement un nombre restreint d'espèces qui s'accommodent, tant bien que mal, de cette évolution des pratiques culturales.

Parallèlement, la mise en œuvre de procédures d'aménagements fonciers et la construction de grandes infrastructures ont eu un effet catalyseur en favorisant un regroupement des parcelles qui, dans bien des cas, s'est accompagné d'une suppression d'une bonne part des petits éléments fixes des paysages (haies, bosquets, buissons et talus...). Ces divers facteurs ont eu de multiples incidences souvent significatives sur la faune et la flore, bien que variables d'un secteur à l'autre en Champagne crayeuse. Parmi ces incidences, l'érosion de la diversité des espèces sauvages et des habitats auxquels elles sont inféodées est certainement celle qui est la plus difficilement visible.

Fortement simplifiée mais, malgré tout, encore diversifiée, les plaines de grandes cultures sont des espaces singuliers.

Les plaines cultivées, bien que, notamment, fortement simplifiées du point de vue paysager demeurent malgré tout des écosystèmes composés de nombreux petits éléments. Ces espaces se caractérisent en effet par une apparente homogénéité, qu'une lecture approfondie du paysage vient relativiser en dévoilant un caractère mosaïque. Ainsi, des éléments linéaires tels que les chemins, les talus ou les bords de champs constituent des entités qui enrichissent ces espaces à petite échelle et favorisent la présence d'une relative diversité floristique et faunistique.

On distingue tout d'abord les parcelles cultivées et la diversité des cultures qui y sont associées : les éléments linéaires tels que les bandes herbeuses des chemins de desserte agricoles, les haies, les talus et les marges des parcelles cultivées qui constituent des espaces de transition important en territoire de grande culture ; les éléments « circulaires » tels que les petits bois, les bosquets ou les buissons et enfin les implantations humaines souvent associées à des hangars ou aux emprises



de dépôts de matériels et/ou de betteraves. Chacun de ces micros habitats présente des propriétés particulières du point de vue de ses caractéristiques et de son fonctionnement écologique. Ils constituent des niches écologiques hébergeant des couverts végétaux, utilisées par la faune comme sites de reproduction ou d'élevage des jeunes, zone d'alimentation, de quiétude ou de refuge. Par ailleurs, bien que d'apparence homogène, la plaine présente aussi une forte variabilité saisonnière. Le caractère éphémère des cultures annuelles, le rythme des travaux culturaux et des assolements marquent fortement le contexte des espaces cultivés. Adaptées à ces caractéristiques, les espèces végétales et animales typiques de la plaine ont su s'adapter et s'accommoder de ces fortes variabilités spatiales et temporelles.

La plaine, un visage changeant au fil des saisons

Pour illustrer ces changements et l'adaptation des espèces à ces conditions, on peut se pencher sur le cas des oiseaux, bons indicateurs de l'évolution des milieux. En toute saison, les espaces cultivés constituent des zones d'alimentation pour de nombreuses espèces. Les prédateurs y trouvent des proies relativement diversifiées (insectes, rongeurs,...) pour peu que le milieu soit suffisamment accueillant. Les espèces granivores comme l'Alouette des champs, dépendent quant à elle de la diversité des cortèges végétaux présents au sein et en périphérie des parcelles. Après les récoltes les vastes plaines se révèlent beaucoup moins accueillantes pour de nombreuses espèces. En effet, une fois les moissons et les récoltes effectuées, les couverts se raréfient de manière significative et les chaumes, zones de gagnage potentielles, sont souvent rapidement labourés. L'absence de chaumes et de la flore adventice qui les accompagne prive un grand nombre d'espèces de ressources alimentaires essentielles. C'est le cas notamment pour les cohortes de passereaux en migration. Malgré tout, certaines espèces se maintiennent après les récoltes et passent l'hiver dans ces espaces ouverts. C'est le cas par exemple de la Perdrix grise.

D'autres espèces n'utilisent les plaines que périodiquement. Progressivement, dès la fin août, la Caille des blés et l'Œdicnème criard ou « Courlis de terre » quittent la plaine où ils ont établi leur site de reproduction pour des zones d'hivernage plus accueillantes dans le sud de la France, en Espagne, au Maghreb et de manière plus marginale en Afrique subsaharienne. Ils sont peu à peu remplacés, à la faveur des mouvements migratoires qui débutent dès le mois de septembre, par les effectifs hivernant d'espèces migratrices telles que l'Alouette de Champs, le Corbeau freux, l'Étourneau sansonnet et le Vanneau huppé qui stationneront jusqu'aux premières périodes de gel prolongé. Bon nombre de ces espèces tirent profit du retournement des terres lors des labours pour y trouver leur alimentation constituée principalement de vers et de larves.

Jérémy Miroir

La parole aux membres de l'association

L'actualité des organismes membres de

Symbiose

Agrifaune Champagne Ardenne : Concilier agriculture performante et respect de la faune sauvage et de ses habitats

Du projet individuel à la structuration d'un réseau

Depuis longtemps déjà, les agriculteurs-chasseurs, accompagnés par leurs fédérations, s'investissent activement dans l'aménagement des territoires agricoles afin d'améliorer les habitats de la faune sauvage. Cela s'est traduit par de nombreuses plantations de haies (plus de 500 km en Champagne Ardenne depuis 1995), de jachères, de bandes enherbées, etc... Ces initiatives et ces expériences acquises méritaient d'être structurées, enrichies par des échanges, et partagées avec l'ensemble du monde agricole, dans sa grande diversité. C'est ainsi qu'est né le réseau Agrifaune. Créé en 2006, à l'initiative de l'ONCFS, la FNC, l'APCA et la FNSEA, ce programme a rapidement conquis les régions et départements français. La Champagne Ardenne fut la première région à le développer, en juillet 2007.



Des actions concrètes - Optimiser les cultures intermédiaires

Animé par la Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne Ardenne, ce programme développe différents axes de travail. La première action a porté sur les cultures intermédiaires. Il s'agissait en effet d'optimiser ces couverts hivernaux afin de les rendre non seulement performants du point de vue agronomique et environnemental, mais aussi bénéfiques pour la faune sauvage et les insectes. Après 3 ans d'expérimentations et quelques centaines d'hectares d'essais, menés en partenariats avec les chambres d'agriculture, les coopératives agricoles, les apiculteurs, ... quelques « mélanges » ont été définis.

Aménager l'espace agricole : quelques « bouchons » pour commencer...

L'opération « Mille bouchons en terre de Champagne » développée en 2009-2011, consistait à promouvoir l'aménagement des espaces agricoles en s'appuyant sur un aménagement discret mais efficace : le bouchon. Ce plot arbustif (qui a reçu le label « 2010 : Année de la biodiversité »), couvrant quelques mètres carrés, est capable de s'insérer facilement dans le parcellaire (pieds de pylônes, dépôt de betteraves, talus, ...) sans contraintes pour l'exploitant. L'objectif était donc de créer, avec les exploitants volontaires, un réseau de « bouchons » sur leur exploitation, et ce afin de favoriser la biodiversité. En l'espace de 2 ans, les 1000 bouchons furent plantés par plus de 80 agriculteurs, chaque agriculteur ayant implanté une douzaine de bouchons en moyenne. Au-delà de cette opération « mille bouchons », d'autres aménagements sont testés puis déployés par les partenaires du réseau Agrifaune : les haies, les bandes enherbées multi-espèces, les bandes tampon bouchon, etc...

Connaitre la biodiversité agricole « utile »

On a souvent tendance à se méfier de ce qu'on ne connaît pas... et c'est particulièrement vrai pour les insectes qui sont souvent très mal vu par le monde agricole. Pourtant, certaines petites bêtes sont loin d'être néfastes. Elles peuvent même être très utiles pour réguler d'autres insectes, ravageurs des cultures. C'est le cas des carabes. Des études sont ainsi réalisées dans le cadre du programme Agrifaune, sur quelques exploitations, pour essayer de mettre en évidence le rôle des carabes pour l'agriculture, et le moyen de les favoriser.

Un réseau, tout simplement !

Agrifaune en Champagne Ardenne, c'est tout simplement un réseau de quelques exploitations sur lesquelles on s'appuie, pour tester des aménagements et des pratiques favorables à la

biodiversité, que l'on cherchera ensuite à diffuser le plus largement possible.

Contact : **Solène de Pontbriand**, Fédération Régionale des Chasseurs

